

# Atelier « Un think tank pour quoi faire ? »

Animé par **Luc Abbadie**, SU-ITE

Avec **Lucile Schmid**, La fabrique écologique, **Hervé Le Treut**, climatologue, directeur de l'Institut Pierre-Simon-Laplace (IPSL) et **Yann Laurans**, directeur du programme Biodiversité et écosystèmes de l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI)

## 1) Atouts et limites d'exemples de think tanks

**Hervé Le Treut**

**Le Giec (Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat)**

L'atout le plus incontestable du Giec a été de chercher un **consensus scientifique** selon un cadre très précis qui garantit la validité des données scientifiques. Ce consensus donnait une vraie force aux messages sur la quantité d'émissions de gaz à effet de serre à ne pas dépasser.

A la frontière entre science et politique, le Giec a fait émerger une notion importante, celle de « **science pertinente** ». Le scientifique doit être à l'écoute de ce qui se passe autour de lui et c'est à cette condition que la science est pertinente.

La première limite d'un tel mode de fonctionnement tient à ce qu'il est **moins adapté** à une époque où l'on discute des solutions à mettre en œuvre. Les pays ont des besoins et des politiques qui diffèrent. Le Giec n'est pas conçu pour négocier comment on détermine cette différenciation. Une deuxième limite, c'est que ce groupe est bien adapté à une échelle globale mais beaucoup moins à **une échelle locale** où les particularités du terrain se font ressentir. L'échelle locale a des vertus d'éducation et de remise en perspective, par exemple pour les décisions à prendre en matière agricole ou d'urbanisme, que n'a pas l'échelle globale qui est celle du Giec.

**Lucile Schmid**

**La Fondation de l'écologie politique (FEP) et la Fabrique écologique**

La FEP, adossée au parti écologiste (EELV), est une fondation reconnue d'utilité publique. Cette reconnaissance s'obtient par une procédure d'approbation longue et assez complexe. La Fabrique écologique est un think tank déclaré comme tel et il n'existe pas de législation définissant ce que c'est. Grâce à cette absence d'obligation juridique et institutionnelle, elle a pu davantage que la FEP creuser **les critères** qui la distingueraient des autres think tanks. Ce contre-pied a permis à la Fabrique d'associer **l'ensemble des familles politiques** de gauche comme de droite. Un autre point original a été le **souci de la démocratie**. Chaque rapport de la Fabrique est mis en discussion avant de prendre une forme définitive.

Si ces deux structures ont trouvé leur place et sont aujourd'hui reconnues, leurs idées et propositions n'ont pas été reprises dans le débat public ; aucune n'est parvenue à être un « **do-tank** ».



De gauche à droite, Hervé Le Treut, Yann Laurans et Lucile Schmid  
©UPMC-Pierre Kitmacher

## **Yann Laurans**

### **L'Iddri (Institut du développement durable et des relations internationales)**

Les interventions de l'Iddri, qui réunit une quarantaine de membres, sont pensées dans l'idée d'apporter **des idées nouvelles**, majoritairement dans le champ des sciences sociales, en liaison avec des réseaux de chercheurs provenant du monde académique, des ONG et des administrations, notamment la diplomatie. L'institut est doté d'une équipe chargée de chercher les acteurs auprès desquels **faire passer ses messages**.

Ses forces, c'est d'abord de faire des recherches en fonction de ce que ses membres **croient utiles** pour faire changer les choses. La « pertinence » dont parle Hervé Le Treut est effectivement un atout pour poser un diagnostic et faire des propositions qui ont du sens. Avoir un **objectif normatif**, le développement durable, permet d'être écouté par tous, et **d'anticiper l'agenda** environnemental et politique.

Une deuxième force est **l'indépendance**, garantie par la multiplicité des partenaires qui se retrouvent dans les trois collèges de l'Iddri. Le collectif empêche l'un d'entre eux d'exiger un trop fort cadrage, voire une censure.

La première faiblesse de ce modèle est de ne pas rester très longtemps sur un même sujet. Un deuxième défaut est d'être difficile à financer via les appels d'offre, qui sont très cadrés. Une troisième limite est en même temps une force : l'Iddri s'interdit de faire du

**lobbying**, synonyme de « tous les coups sont permis », et de la recherche disciplinaire « pure ». Il ne défend pas d'intérêts.

## 2) Questions saillantes

### **Gilles Pison, démographe**

Quelle organisation, quels recrutements sont-ils envisagés ?

### **Luc Abbadie**

Pour la disponibilité des personnes, deux solutions ont été identifiées : recourir à des étudiants motivés qui s'engageraient pour deux ans dans un travail de qualité, ce qui compterait en crédits de formation ; et racheter du temps d'enseignants-chercheurs sur le budget de l'ITE, pour leur permettre de s'y impliquer.

### **Un participant non nommé**

Il n'y a pas d'économistes dans votre institut. Or arriver à un « Do tank » pour faire bouger les choses implique de s'appuyer sur les économistes et d'ouvrir le débat afin de remettre en cause le discours économique dominant. Il ne faudrait pas rester sur une problématique de sciences de la nature.

### **Luc Abbadie**

Votre inquiétude correspond à un « souci » chez nous. Nous sommes bien conscients des forces disponibles dans le périmètre de Sorbonne Universités. On ne va pas construire une forteresse mais au contraire toute une politique de collaborations, en jouant la carte de la diversité et des points de vue, y compris bien sûr ceux d'économistes.



## **Gwenael Roudaut, ministère de la transition écologique et solidaire**

Le ministère a lancé la communauté des Explor'ables pour faire le lien entre parties prenantes . Il est important de trouver un mode d'expression souple permettant les interactions entre acteurs pour passer de la connaissance à l'action. Cette voix doit être pluraliste et doit pouvoir impliquer les organismes publics.

### **Yann Laurans**

Il faudrait clarifier ce que signifie un think tank « public », c'est-à-dire financé par le contribuable.

### **Luc Abbadie**

Pour nous, cela signifie que la structure n'est pas fermée, que des partenaires publics et privés divers peuvent y travailler à la recherche de solutions, et enfin que les données produites sont en accès libre et traduites pour être compréhensibles par tous.

## **3) Propositions**

### **Lucile Schmid**

- **Partenariats** : associer le think tank de SU-ITE à des acteurs qui ont une capacité d'action, c'est-à-dire des moyens financiers et politiques : entreprises, collectivités régionales confrontées particulièrement aux impacts du réchauffement et à la perte de biodiversité.
- **Positionnement** : positionner le think tank par rapport à tous ceux qui existent dans le domaine de l'écologie et de voir quelles interactions avoir avec eux : outre la FEP et la fabrique écologique, l'Institut Momentum, qui s'intéresse à la décroissance, l'Institut Veblen, qui travaille sur les thèmes reliant économie et écologie dans le cadre de la fondation Léopold Meyer, et I4CE (Institute for Climate Economics), le think tank de la Caisse des dépôts.
- **Dénomination** : elle doit être explicite pour le différencier de tous ceux qui n'existent que pour couvrir des actions de lobbying, généralement d'inspiration néolibérale.
- **Transparence** : SU-ITE doit mettre en avant les déclarations d'intérêts de ses intervenants.
- Réfléchir à l'**articulation entre travail rémunéré et travail bénévole**.
- Bien **choisir les sujets de travail** : par exemple les inégalités environnementales et sociales, ou l'aménagement du territoire sont des bons moyens d'associer des économistes en étant concret.

### **Yann Laurans**

– Clarifier le **positionnement** du think tank. Un think tank peut exister selon deux axes. Le premier est celui de l'implication sociale. Son premier degré est la vulgarisation et la valorisation des recherches, où l'on analyse les termes scientifiques du débat, à la façon

du Giec. Le degré 2 est l'expertise, qui répond à des questions concrètes que l'on pose par saisine afin d'élaborer des prévisions, ce que fait également le Giec. Le troisième degré, qui est celui de l'iddri, est l'intervention dans le champ social, un travail très spécifique que nous faisons en nous impliquant dans les négociations afin de comprendre les termes des débats, où sont les résistances et quelles recherches peuvent éclairer ces problèmes. Le deuxième axe est celui qui réunit l'académique à l'intervention politique, depuis l'académique pur qui définit ses sujets en fonction d'une programmation spécifique, disciplinaire d'abord, jusqu'à une fonction qui s'inscrit dans l'agenda politique, en passant par un mélange de recherches et de préoccupations politiques.

### **Gilles Pison**

Plutôt que le mot « think tank », peut-on proposer, comme le Club de Rome, « Club de SU » ?

### **Yann Laurans**

Ou bien le terme « think tank universitaire », puisque la dimension de recherche et de valorisation font partie des missions de l'université.

### ***Le nom du think tank de SU-ITE est ouvert aux propositions...***

#### **Luc Abbadie (synthèse)**

- L'ITE peut avoir un rôle intéressant comme relais entre savoirs scientifiques et mise en œuvre de stratégies pratiques.
- Enclencher l'action se joue dans la différenciation. Or un think tank universitaire est original ; il se différencie par l'image de rigueur associé au travail scientifique.
- Pour éviter l'apparement à un lobby, il faut jouer sur la dimension collective de la démarche scientifique et sur la diversité des points de vue.
- La collaboration avec d'autres compétences est une clé pour traiter la totalité de la complexité des questions environnementales.
- Dans le cadre d'un appel à des partenariats permanents, il faut traiter la question de la « rémunération symbolique », du « retour sur investissement » que percevront les acteurs ainsi engagés.